




Allocation supplémentaire du Yukon



MARS 2011

Yukon
Santé et Affaires sociales

Allocation supplémentaire du Yukon

Si vous recevez de l'assistance sociale ou si vous y êtes admissible, vous pourriez être également admissible à une allocation supplémentaire du Yukon.

Pour être admissible, il suffit de satisfaire à l'une des deux conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 19 ans et, suivant un processus d'évaluation, avoir été déclaré inapte au travail pour une période d'au moins un an en raison d'une invalidité grave ou prolongée;
- être prestataire de la Sécurité de la vieillesse ou avoir atteint l'âge requis pour y être admissible.

Si vous êtes admissible à l'allocation supplémentaire du Yukon, vous recevrez 250 \$ par mois, en plus de vos prestations d'assistance sociale.

De plus, si vous êtes admissible à l'allocation supplémentaire du Yukon et que vous avez un revenu d'emploi, une somme maximale de 3 900 \$ par année pourra être déduite de votre revenu dans le calcul effectué pour établir le montant de vos prestations.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec l'agent responsable de votre dossier ou le bureau d'assistance sociale de votre localité.

Bureaux de l'assistance sociale

Carcross

C.P. 174, Carcross Y0B 1B0
821-2920

Carmacks/Route du Klondike

C.P. 95, Carmacks Y0B IC0
863-5800

Dawson

C.P. 339, Dawson Y0B 1G0
993-7890

Faro

C.P. 148, Faro Y0B 1K0
994-2749

Haines Junction (dessert aussi Destruction Bay, Burwash Landing, Beaver Creek)

C.P. 5445, Haines Junction Y0B 1L0
634-2203

Mayo/Elsa

C.P. 9, Mayo Y0B 1M0
996-2283

Old Crow (relève du bureau de Dawson)

993-7890

Pelly Crossing (relève du bureau de Carmacks)

863-5800

Ross River

C.P. 111, Ross River Y0B 1S0
969-3200

Teslin

C.P. 69, Teslin Y0A 1B0
390-2588

Watson Lake

C.P. 305, Watson Lake Y0A 1C0
536-2232

Whitehorse

3168, 3^e Avenue, Whitehorse Y1A 1G3
667-5674